

LA QUÊTE DE LA PAIX : UNE CONSÉQUENCE DES CONFLITS ARMÉS

Amed Karamoko SANOGO

Université Alassane Ouattara, Bouaké (RCI)

sanogokara3@gmail.com

Résumé

La présente réflexion analyse la relation complexe entre les conflits armés et la quête de la paix. Il met en lumière comment, bien que les guerres entraînent des souffrances humaines, des destructions et des tensions prolongées, elles sont souvent aussi le catalyseur de processus de paix, aussi bien à l'échelle locale qu'internationale. La paix vient à s'imposer comme un devoir aux hommes qui acceptent le conflit armé comme un fait naturel. Les conflits violents, en exacerbant les fractures sociales et politiques, poussent les individus et les nations à chercher des solutions durables pour restaurer l'ordre et prévenir de futures violences. La paix précieuse est généralement pensée et bâtie à partir des horreurs de la guerre. Ainsi, paix et guerre semblent ne pas s'exclure dans les rapports qui lient les peuples. Dès lors, si les conflits armés sont des sources de souffrance et de destruction, comment deviennent-ils des catalyseurs de paix ? L'objectif principal est de montrer que les conflits sont immanents à l'existence des hommes en société dont les incidences contraignent inéluctablement la belligérance à la quête de voies et moyen conduisant à la paix. Dans une démarche méthodologique qui se veut historique, sociologique et analytique, nous montrerons, d'abord, que les conflits sont consubstantiels à la vie des hommes en société, puis comment ils baissent la dignité humaine, et enfin, que la guerre pourrait constituer un moyen de pacification de la société.

Mots-clés : Conflit armé, Guerre, Paix, Société, Violence

Abstract

Thinking of peace is a duty for people who accept war or armed conflict as a natural fact. Precious peace is thought from the horrors of war. Thus, peace and war seem not to be excluded from the relationships that bind people. International news, dominated by the war between the State of Israel and Hamas in the Middle East, calls for reflection on peace and war. So, how to take up the challenge of peace when conflicts are perceived as social facts? The main objective is to show that armed conflicts are immanent to the life of

people in society, whose effects lead to the advent of peace. Our approach to the subject in methodological terms is historical and analytical. Our scientific results indicate, first, that armed conflicts are an integral part of society, in view of the innate violence in mankind, then, that armed conflicts violate human dignity, and finally, that war could be a means of pacifying society.

Key-words: Armed conflict, Peace, Society, Violence, War

Introduction

Dans l'imaginaire populaire, mettre en rapport paix et guerre semblent paradoxalement étrange, voire même inadmissible. Pourtant, elles sont inhérentes à la nature de l'homme, aux rapports intersubjectifs et aux relations internationales et fondent même leur sens, l'une à partir de l'autre et vice-versa. Les hommes, sans exception, sont constamment confrontés aux luttes armées et sanglantes. Généralement, la prise de conscience de l'ampleur des dommages de conflits armés rend nécessaire la volonté de faire la paix par l'acceptation « de ne pas faire la guerre » (SDN, 1919, préambule). C'est pourquoi, l'ONU ébauche des prémisses de la paix en situation de conflits armés en les règlementant ou les humanisant par une invite manifeste au respect des droits de l'homme, à la fourniture de l'aide humanitaire, etc. C'est dire que la paix est recherchée par tous les moyens y compris par la guerre. H. Grotius (1999, p. 302) le dit clairement dans *Le droit de la guerre et de la paix* : « Il est impossible, dans tout le cours de la guerre, d'avoir l'esprit en repos ni de promettre l'assistance de Dieu, si l'on n'a pas toujours la paix ». Cette affirmation revient à accréditer l'idée selon laquelle la guerre et la paix sont deux réalités indissociables.

Dès lors, si les conflits armés sont des sources de souffrance et de destruction, comment deviennent-ils des catalyseurs pour la recherche de la paix ? L'examen de cette question centrale nous invite à l'analyse des interrogations

suivantes : les conflits armés, en tant qu’impulsion belliqueuse, ne sont-ils pas la finalité de l’existence humaine ? Quelle est la condition des hommes en temps de guerre ? La guerre au regard de sa violence extrême ne rend-elle pas toujours nécessaire la paix ? L’objectif principal est de montrer que les conflits armés sont inséparables de la vie des hommes en société ; les hommes sont plus disposés à faire la guerre dont les atrocités suscitent l’avènement de la paix. L’approche méthodologique de cette réflexion est historique et phénoménologique. Les résultats de la recherche indiquent, d’abord, que les conflits armés sont inhérents à la société du fait que les hommes sont naturellement violents, donc constamment dans des rapports de force. Ensuite, la guerre, plus qu’une menace pour la sécurité et le bien-être de l’être humain, lui fait perdre sa dignité, voire sa qualité d’homme. Enfin, du fait que la guerre moralement inacceptable, par l’ampleur des dommages et des traumatismes qu’elle occasionne, pourrait contribuer à la paix sociale.

1. L’homme et le présupposé instinct de guerre

Loin d’être une vision singulière, l’idée de l’inhérence de l’instinct de violence ou de la guerre en l’homme est une conviction partagée et défendue par plus d’un chercheurs et penseurs. Bien que certains pensent au contraire que la guerre résulte de facteurs sociaux, culturels, religieux ou économiques, on peut soutenir que l’homme possède naturellement une tendance à l’agressivité, à la violence, voire à la guerre. Vraisemblablement, la guerre aurait apparu au Néolithique, dernière période de la préhistoire, au cours de laquelle les hommes, se sédentarisant, sont devenus des plus importants en termes de possession de ressources grâce au développement de l’agriculture. Pour assurer la défense de leur vie, bien et territoire, ils mirent en place de petites armées. C’est dire que les premières communautés humaines ont pratiqué l’art de la guerre

qui s'est modernisé, complexifié et organisé au fil de l'histoire de l'existence des rapports interpersonnels et inter-États.

Cela dénote que dans l'histoire de l'humanité, la guerre fait partie des réalités de la vie en société. C'est en ce sens qu'il faut saisir la guerre comme phénomène social. La guerre comprise comme phénomène de société trouve une explication dans l'affrontement perpétuel entre les membres d'une même cité ou encore entre des cités différentes. Tel « l'amour de la richesse » qui, « des braves, fait des brigands, des perceurs de murailles, des pilleurs de temples, des guerroyeurs et des tyranniques » (Platon, 2011, 831e). Guerriers et tyrans sont ici mis sur un pied d'égalité pour montrer que l'activité du citoyen suppose celle du combattant.

Quand C. V. Clausewitz (1995, p. 55) affirme que « la guerre est un duel », il se dégage l'idée que la guerre est réciproque à la violence et duel en est son essence. Elle a pour but d'arbitrer un différend entre des protagonistes. Elle marque toujours les rapports antagonistes entre les hommes. Au cœur de ces antagonismes, se trouve la violence en action. Cette violence, perceptible chez l'homme de tout temps et en tout lieu, fait de lui, celui qui cherche à dévorer son prochain. Tout se passe comme si la guerre était la seule activité humaine. Par ailleurs, certaines philosophies occidentales, en l'occurrence celles de Hobbes, Kant et Freud analysent et théorisent les oppositions les plus conflictuelles pour rendre compte de la guerre comme un besoin ou un appétit humain.

Pour T. Hobbes (2017, p 123), la guerre se comprend « non pas seulement en termes de combats effectifs et durables, mais aussi en tant que volonté avérée d'en découdre ». Il traduit la double dimension de la guerre, à la fois latente et patente, qui se manifeste par des actes de violence et intérieurement par le désir de vaincre ou de faire mourir l'autre. De ce point de vue, la guerre est considérée comme un moyen de s'arroger le privilège de la puissance. En effet, le désir de posséder des objets

qui s'accompagne par la capacité d'arracher à l'autre ce qui lui appartient et ce dont je le vois jouir, la volonté farouche de ramener tout à soi et l'envie comme souffrance de voir l'autre profiter de ce qui pourrait m'appartenir sont les passions humaines à l'origine des activités guerrières.

C'est la raison pour laquelle il poursuit son analyse en faisant savoir que « L'état naturel des hommes avant qu'ils eussent formé des sociétés, était une guerre perpétuelle, et non seulement cela, mais une guerre de tous contre tous » (T. Hobbes, 2010, p. 216) La guerre est popularisée par Thomas Hobbes à travers « la guerre de tous contre tous » pour expliquer non seulement la conséquence de l'absence de société, mais surtout montrer qu'elle est l'activité essentielle des hommes. Bref Hobbes prétend que l'état de guerre serait l'état naturel de l'homme, c'est-à-dire que guerre et nature seraient synonymes.

La guerre paraîtrait inévitable, voire même désirable dans la mesure où elle s'impose malheureusement comme l'unique moyen de résolution des différends qui opposent des individus ou des communautés. En d'autres termes, la guerre serait un moyen « normal » de résoudre des querelles entre États quand il n'existe pas d'autre solution. En ce sens, l'on ne peut qu'être d'avis avec Emmanuel Kant (2009, p. 67) qui perçoit dans la tranquillité et le calme, les signes d'un prolongement de la guerre. C'est dire que l'entendement humain reconnaît la paix comme la finalité, sinon l'issue d'une guerre. Dans le même temps, il sait également qu'« une paix prolongée favorise la prépondérance d'un esprit purement marchand, dont découlent un égoïsme, une lâcheté et un manque de visibilité dégradant et tend à souiller la vertu de la nation ». On appréhende de cette pensée une idée fondamentale, celle que le vice, comme l'instabilité, se trouve même au cœur d'une paix durable. Cela tend à confirmer la règle scientifique que, dans la nature, toute chose est attirée par son contraire, laquelle règle est conceptualisée par Leibniz à travers l'harmonie des contraires.

On retrouve là une des caractéristiques les plus modernes de la guerre qui ne peut se terminer par la justice, et qu'on ne vide que par la force, par la voie des armes. « Le droit à la guerre ou droit de déclencher les hostilités est la manière licite pour un État de défendre au moyen de ses propres forces son droit contre un autre État » (E. Kant, 1986, p. 619). Dans ce contexte, il est, à proprement, évoqué le sens moderne de la guerre.

Ce qui fait de la guerre l'un des importants moteurs de l'histoire des hommes, c'est précisément le règne de toutes formes d'injustice, des frustrations et de maux sociaux dont se nourrissent les guerres dans leur dessein d'y remédier. Si de toute l'histoire de l'humanité, les hommes ont toujours souffert de l'injustice, il va sans dire que la guerre est une activité permanente de rétablissement des droits humains. On peut donc en déduire que les conflits ou les heurts demeureront du fait de la nature humaine qui est injuste.

Qui plus est, chez Freud, la discorde est inéluctable et récurrente dans les rapports interhumains, lesquels se dégradent à mesure que deux consciences se rencontrent. Ce fait réel prend tout son sens avec S. Freud (2010, p. 13) qui montre que : « L'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être au contraire qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité ». Cette thèse freudienne rend intelligible la connaturalité de l'instinct belliqueux en l'homme, puisque déterminé par l'agressivité, la violence, les pulsions, etc. Toute chose qui est de nature à attester la fameuse idée hobbesienne selon laquelle l'homme est un loup pour son prochain. Naturellement, l'ADN de la guerre, c'est-à-dire de l'adversité demeure dans les gènes de l'homme et celui-ci ne se prive d'occasionner à la manifester. L'homme ne semble pas être angoissé à l'idée d'un univers où tout conflit armé serait banni.

Dans cette perspective, l'instinct guerrier semble inconsciemment exercer une certaine influence négative chargée de sentiments obscurs sur les hommes, activant en eux une forte attirance à aimer faire et à faire la guerre. Celle-ci en vient finalement à se constituer comme un argument de poids dans le processus de civilisation de l'homme et dans l'histoire des exploits des peuples. F. Cardini (1992, p. 416) dans *La Culture de la Guerre* nous apprend qu'à l'époque féodale « la guerre présentait relativement peu de risques, moins même que le tournoi où l'on mourait un peu trop souvent. Elle était le temps de la fête, du prestige et de l'abondance ». Il en ressort que la guerre constituait autrefois non seulement des moyens d'affirmation de la toute-puissance militaire, idéologique et scientifique d'une tribu, mais aussi un moyen stratégique pour amasser et augmenter sa richesse. Les hommes ont appris à vivre dans un tel environnement de conflit armé où ils ne voyaient que le bon côté de la guerre, ignorant ainsi son spectacle douloureux. Ils trouvaient une noblesse à la guerre malgré ses cruautés et ses destructions. Inhérente à la nature humaine, la guerre n'est telle pas une véritable menace pour la société ?

2. La guerre et son caractère déshumanisant

La guerre a un impact profondément déshumanisant sur ceux qui y participent et sur les sociétés qu'elle touche. Ce processus de déhumanisation se manifeste de plusieurs façons. Le cortège des destructions matérielles et en vie humaine, des dommages et des traumatismes qu'engendre les guerres inspirent aux consciences humaines un arrêt immédiat de tout conflit. En effet, la guerre se définit, selon A. V. Hély (1875, p. 57) comme « l'état de gens vidant leurs différends par les voies de la force ». Il met en exergue la force au lieu de la raison ou le combat au lieu du débat. Sous cet angle, la guerre conduit à l'impiété, l'opprobre et l'oubli de la religion qui causent des

malheurs. Elle est, par conséquent, l'une des choses les plus dangereuses qui soit contre l'homme. Toute chose qui permet de justifier les tueries, les misères, le désespoir, le délitement de la cohésion sociale comme conséquences les plus visibles de la guerre.

La guerre expose non seulement les individus à des niveaux de violence et de brutalité extrêmes, mais surtout à une insensibilité émotionnelle et morale. Dans un tel état, les soldats, en particulier, peuvent devenir désensibilisés à la souffrance humaine, ce qui érode leur humanité. Dans cette veine, il ne peut que s'en suivre une série d'actes de violence déchaînée, démesurée et irrationnelle. Ne serait-ce que dans les communautés anciennes qui ne vivaient que de la chasse et de la cueillette, la destruction engendrée par les conflits, comme nous le racontent J. Guilaine et J. Zammit (2001, p. 148) était déjà considérable et atroce :

Imaginez donc que vous vous trouvez au milieu de cohortes de barbares, d'armées bardées de fer, rangées en bataille, parmi le fracas et l'éclat effrayants des armes, mais plus malfaisants ; imaginez les clamours folles, le choc furieux, la monstrueuse boucherie, la mort tour à tour cruellement donnée et reçue, les cadavres entassés, les plaines gorgées et les fleuves teints de sang humain.

Tel est l'accablant passif de la guerre pour et par les êtres humains. Érasme quant à lui, (2017, p.70) invite les souverains, qui portent la responsabilité de rendre inévitable la guerre, à réfléchir au fruit de celle-ci : « si vous avez vu les villes ruinées, les villages réduits en cendres, les églises incendiées, les champs dévastés, et si ce spectacle vous semble aussi désolant qu'il l'est en réalité, dites-vous que c'est là le fruit de la guerre ». C'est dire qu'en temps de guerre, l'autorité des magistrats et la force

des lois sont inefficaces pour imposer un certain frein à la volonté des combattants au milieu des armes.

L'image décrite est susceptible d'interprétations à l'idée de la violence perpétrée sur des êtres humains. Il y a une espèce de déshumanisation de l'adversaire qui aide au passage à l'acte meurtrier. Des fouilles archéologiques ont mis à jour la barbarie observée naguère pendant la guerre. Partant de là, Guilaine et Zammit mettaient à nu le caractère hideux et déshumanisant de la guerre. Au regard de ce triste bilan, J. Chomarat (1974, p. 155) estime que la guerre est un mauvais calcul. Il s'imagine un tableau horrible de la guerre en ces termes :

Imaginez donc que vous vous trouvez au milieu de cohortes de barbares, d'armées bardées de fer, rangées en bataille, parmi le fracas et l'éclat effrayants des armes, mais plus malfaisants ; imaginez les clamours folles, le choc furieux, la monstrueuse boucherie, la mort tour à tour cruellement donnée et reçue, les cadavres entassés, les plaines gorgées et les fleuves teints de sang humain.

Ce désolant décor émet en toile de fond un engagement à tout mettre en œuvre pour ne revivre une telle histoire atroce. C'est d'ailleurs ce que semble avoir appréhendé Érasme (2017, p.70) qui invite les souverains, portant la majeure responsabilité de rendre évitable la guerre, à réfléchir au fruit de celle-ci : « si vous avez vu les villes ruinées, les villages réduits en cendres, les églises incendiées, les champs dévastés, et si ce spectacle vous semble aussi désolant qu'il l'est en réalité, dites-vous que c'est là le fruit de la guerre ». C'est dire qu'en temps de guerre, l'autorité des magistrats et la force des lois sont inefficaces pour imposer un certain frein à la volonté des combattants au milieu des armes.

Pendant la guerre, chaque belligérant se dote des moyens matériels et humains pour terroriser, réprimer, dans le sang, les

populations civiles, allant parfois jusqu'au génocide comme ce fut le cas au Rwanda en 1994. Dans cette perspective, il devient difficile de construire le « vivre ensemble », de préserver le bien-être ainsi que la sécurité des populations et des communautés. Les hommes, les femmes, les enfants ainsi que les personnes âgées, victimes d'exécutions sommaires et d'assassinats ciblés en raison de leur appartenance ethnique ou de leur identité religieuse, sont traumatisés et terrifiés. De tels méfaits de la guerre reposent sur le présupposé selon lequel les combattants sont moins respectueux des populations civiles.

Ces personnes en situation de détresse, sont contraintes de fuir le théâtre des opérations afin de protéger leurs vies et leurs biens dans des espaces sécurisés. La situation de guerre fait que des familles sont dispersées ; des personnes sont portées disparues ou tuées. Le manque de sécurité des biens et des personnes, du fait de la guerre, suscite la peur chez les populations. Les éléments constitutifs de cette peur sont la délinquance, la haine à base ethnique, tribale, politique ou religieuse. Elle a pour effet de séparer les uns des autres, de les isoler, de disloquer le corps social, de rendre les individus étrangers à leur environnement ; vulnérables donc faciles à manipuler à des fins politiques.

Qui plus est, l'on assiste à la destruction d'infrastructures scolaire, hospitalière et administrative qui constituent des cadres d'épanouissement des populations en favorisant la résolution de certains problèmes de la vie sociale. Selon l'examen stratégique présenté à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 2007, les attaques contre les établissements d'enseignement « ont considérablement augmenté au cours des dernières années ». On note par exemple, à en croire le rapport de cette Assemblée générale, qu'en Afghanistan, plus de cent (100) attaques ont été perpétrées contre des écoles en un an.

Ces conflits armés ont pour conséquences non seulement la destruction des infrastructures scolaires, mais aussi les espoirs

et les ambitions d'une génération d'enfants, de jeunes et d'adultes anéanties. Cela est « un obstacle majeur à la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous ». (UNESCO, 2000, p. 19). La guerre détruit souvent les structures et les valeurs sociales, menant à un effondrement de la solidarité, de la confiance et de la coopération au sein des communautés. Du coup les hommes deviennent méfiants et divisés, exacerbant les tensions et les conflits. Ces aspects de la guerre montrent comment elle peut réduire les individus à des comportements et des états émotionnels à leur nature fondamentale. C'est ce caractère déshumanisant de la guerre qui en fait une réalité si tragique et dévastatrice.

Ce cheminement heuristique semble nous faire souscrire à la perspective jonassienne de l'heuristique de la peur qui invite moralement à tous d'œuvrer à éviter la réalisation ou l'activation de toute chose dont les conséquences sur la vie de l'espèce humaine et de l'environnement pourraient être lourdement graves, tragiques et irréparables. Cependant, G. Bouthoul (1961, p. 195) semble insinuer que le recours à l'hécatombe se pose souvent un moyen, aussi exécrable qu'il soit, pour parvenir à la paix ou au compromis. Il affirme que « la guerre se termine par l'écrasement et la désagrégation de l'un des adversaires. Mais, dans la plupart des cas, après une période de destructions et de massacres, le désir de paix réapparaît chez les belligérants ». L'évocation de ces faits, fait toujours craindre la guerre. La menace de guerre est le seul moyen d'expression clair et compris de tous. On est, par conséquent, disposé à accepter ce que l'on avait rejeté avec indignation, c'est-à-dire la paix. Les conflits armés n'apparaissent-elles pas alors comme une démarche en vue de la paix ?

3. La guerre comme moyen de pacification de la société

La guerre est souvent perçue comme un moyen de

résolution de conflits ou de rétablissement de l'ordre. Toutefois, son rôle, en tant que moyen de pacification de la société, est complexe et souvent controversé. T. Hobbes (2000, p. 145) soutient que l'état de nature est un état de guerre perpétuelle. Il soutient que par la peur de la violence et du chaos « chacun doit s'efforcer à la paix aussi longtemps qu'il a l'espoir de l'atteindre ». Cette invitation pousse les individus à s'unir sous un pouvoir souverain, ce qui peut créer une forme d'ordre et de paix sociale. J.-J. Rousseau (2016, p. 98) évoque l'idée que la guerre, bien qu'elle soit destructrice, peut également éveiller la conscience civique et renforcer la solidarité entre les citoyens. Autrement dit, face à un ennemi commun, les individus peuvent mettre de côté leurs intérêts personnels et se rassembler pour défendre leur communauté. Cette situation peut favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Depuis l'Antiquité grecque jusqu'à nos jours, la guerre, dans la conscience populaire, est l'image d'un fléau permanent et transhistorique du triomphe de la force aveugle qui détruit l'humain jusqu'atteindre des seuils inédits en ravageant tout sur son passage sans état d'âme. Toutefois, cette perception de la guerre mérite d'être dépassée afin de retrouver son véritable symbolisme. Ce dépassement devrait être envisagé à travers l'élaboration d'une législation ou d'un règlement de la guerre qui est expressément consigné dans le « droit de la guerre » (A. V. Hély, 1875, p. 2), mais également dans la notion du droit à la guerre. En effet, ce droit à la guerre décline un certain nombre de règles éthiques et humanitaires applicables pour mener une guerre à l'effet de réduire significativement les effets destructifs des actions de combat. Ce qui revient à reconnaître l'existence d'une guerre conventionnelle, une guerre qui a ses règles ou principes que les belligérants doivent strictement observer.

Cette nouvelle approche règlementaire de la guerre remonte depuis l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948. Depuis lors, elle ne se

fait plus n'importe comment, elle obéit dorénavant à des règles et est faite de concessions. D'un point de vue analytique, cette forme actuelle se présenterait comme une forme corrective de celle qui était pratiquée au Moyen-âge avec l'Église qui peinait à juguler les guerres privées. Généralement, elle se contentait d'en diminuer la durée, en les permettant depuis le lundi matin jusqu'au mercredi soir.

Cette règle conventionnelle et modératrice est admise par les conquérants. Ces concessions faites pour remédier à la guerre et ces règles sont une nécessité pour empêcher de détruire complètement l'adversaire. Dès lors, on confère à la guerre un visage humain, acceptable et attrayant. C'est fort de cela que G. Bouthoul (1961, p. 226) écrit : « La guerre pourra ainsi continuer d'exister, mais les destructions seront contenues dans des limites raisonnables ». Ce qui se dégage comme idée essentielle et saisissante, c'est le fait qu'à défaut d'en finir définitivement avec la guerre dans l'existence humaine, des efforts constants seront fournis pour rendre la guerre la moins destructible possible, la plus humaine possible.

C'est pourquoi la règle actuelle du monde n'est plus d'interdire ou de prétendre supprimer la guerre. À défaut de l'empêcher, il est encouragé les efforts salutaires consistant à atténuer fortement les conséquences onéreuses de la guerre vers une guerre sans effet. Pour s'y prendre, la judiciarisation de la guerre en est sortie comme une solution idoine. Ce qui suppose que la guerre est désormais réglementée, en s'opérant naturellement sur la base du respect des normes. Ainsi, « on limitera les armements, on interdira les gaz et les bombes atomiques. Les guerres pourront continuer d'éclater, mais la capacité de nuire sera limitée » (G. Bouthoul, 1961, p. 229). En judiciarisant la guerre, il est mis en avant une politique des droits de l'homme qui est, avant tout, un combat pour la paix. Il s'agit là d'une politique de paix réaliste qui est dans l'intérêt des peuples et des nations. La paix est classiquement considérée

comme la fin ultime de l'humanité. L'homme, paradoxalement, en faisant la guerre, recherche encore la paix.

Bien qu'elle soit un facteur de désolation de la cité, la guerre est un fait social. G. Simmel, (1995, p. 9), « la guerre fait partie intégrante de la société ». De même, elle peut constituer un facteur essentiel susceptible de concourir à la construction d'organisations et d'associations au sein d'une société. Pour nous en rendre compte, il n'est qu'à penser aux États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne et du Rwanda qui doivent en bonne partie leur organisation, leur développement aux leçons tirées des guerres qu'ils sont subies. Il n'est pas exclu que la quête de la cohésion et de l'harmonie de la société soit trouvée dans les conflits. En réalité, « sympathie et hostilité se mêlent sans cesse dans la vie des peuples comme dans celle des individus, au hasard des péripéties de l'histoire » (G. Simmel 1995, p. 9). Autrement dit, le conflit contribue à la régulation sociale.

La guerre ne correspond pas à une activité débridée, sauvage, subissant l'effet dévastateur de la démesure. Elle répond à des règles précises et s'apparente à une forme de compétition organisée « excluant aussi bien la lutte à mort pour anéantir l'être social et religieux de l'ennemi que la conquête pour l'intégrer entièrement à soi ». (J.-P. Vernant, 1999, p. 21). Ce passage défend l'idée que la guerre, pour rester légitime, doit rester dans un cadre rationnel et limité : Elle n'est pas une guerre d'extermination. Tel est le caractère principal de « la guerre courtoise » (G. Bouthoul, 2018, p. 242), celle qui n'opte pas la vie aux combattants et aux personnes ne participant pas au conflit.

La paix est la finalité suprême de la guerre. Cette idée se reflète dans la Charte des Nations Unies, qui n'autorise que les guerres défensives ou les actions validées par le Conseil de

sécurité pour la protection de la paix et de la sécurité internationales.

Tous les membres des Nations Unies, afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale, s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de Sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, [...] nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationale. (Charte des Nations Unies, chapitre VII, article 43, 1).

Les conflits armés révèlent souvent la nécessité de réinventer des structures sociales et politiques pour éviter que l'histoire sombre se répète. La Seconde Guerre mondiale est révélatrice. En effet, la création l'Organisation de Nations Unies (ONU) et les efforts du Conseil de sécurité, consécutifs à la guerre susmentionnée, indique clairement que la guerre est capable de maintenir ou de préserver la paix. C'est ce qui justifie l'intervention des casques bleus de l'ONU dans de nombreux pays d'Afrique, pour le maintien de la paix, notamment en République Démocratique du Congo, en Centrafrique, au Soudan et en Côte d'Ivoire. De même, la guerre froide a renforcé l'idée de la diplomatie comme instrument crucial pour prévenir les conflits. Tout se passe comme si sans ces initiatives de guerre de cette institution internationale, il n'y aurait pas de paix dans le monde.

Dans certains cas, la guerre peut être le seul moyen d'instaurer une paix durable. Par exemple, si deux pays sont en conflit sur un territoire et qu'aucun des camps belligérants n'est disposé à faire des compromis, la guerre peut être le seul moyen de résoudre le conflit. De ce point de vue, la guerre peut être nécessaire pour établir un nouveau statu quo, qui pourrait alors constituer la base d'une pacification de la société. La quête de la

paix comme conséquence de la guerre est un paradoxe fascinant. Chaque guerre laisse des cicatrices profondes, mais aussi des leçons cruciales.

Conclusion

La quête de la paix, bien que souvent issue des ravages des conflits armés, soulève des questions profondes sur la nature humaine et la dynamique des sociétés. L'homme semble être pris dans un présupposé instinctif de guerre, une impulsion de violence qui, dans certaines circonstances, semble émerger naturellement. Toutefois, cette propension à la guerre révèle surtout le caractère profondément déshumanisant de celle-ci. L'expérience de la guerre, avec ses souffrances et ses destructions, impose la nécessité d'une réévaluation de la violence comme moyen de résoudre les différends. Paradoxalement, l'après-guerre offre souvent une opportunité de pacification durable des sociétés, mais à un prix élevé. Après les dévastations, les sociétés sont forcées de repenser leur organisation et leurs relations, et la paix, bien qu'étant une conséquence des horreurs de la guerre, devient un objectif vital pour reconstruire et harmoniser les liens sociaux. Ainsi, la guerre, en dépit de son caractère destructeur, peut être perçue comme un catalyseur de changement, incitant à une quête plus profonde de justice et de stabilité. Néanmoins, la véritable paix ne pourra se concrétiser que lorsque l'humanité aura su dominer son instinct belliqueux et replacer la coopération et la compréhension mutuelle au cœur de ses relations internationales et intérieures.

Références bibliographiques

CHOMARAT Jacques, 1974, « Un ennemi de la guerre : Érasme », in Bulletin de l'association Guillaume Budé,

quatrième série, Numéro 4, Décembre, pp. 445-465.

CLAUSEWITZ Carl Von, 1955, *De la guerre*, Éditions de Minuit, Paris, 1000 p.

ÉRASME, 2017, *Complainte pour la paix*, Folio Sagesses, Paris, 112 p.

FREUD Sigmund, 2010, *Malaise dans la civilisation*, Payot, Paris, 176 p.

BOUTHOUL Gaston, 2018, *Sauver la guerre*, Grasset, Paris, 256 p.

GUILAINE Jean et ZAMMIT Jean, 2001, *Le sentier de la guerre. Visage de la violence préhistorique*, Dieppe, Paris, 371 p.

GROTIUS Hugo, 1999, *Le droit de la guerre et de la paix*, Presses universitaires de France, Paris, 864 p.

HELY L'Abbé Victor, 1875, *Étude sur le droit de la guerre de Grotius*, Imprimerie Jules Le Clères, Paris, 268 p.

HOBBES Thomas, 2000, *Léviathan*, Folio, Paris, 1024 p.

HOBBES Thomas, 2017, *Léviathan –Chapitre X-VIII et XXI*, Flammarion, Paris, 240 p.

KANT Emmanuel, 1981, *Doctrine du droit*, Gallimard, Paris, 606 p.

KANT Emmanuel, 2009, *pour la paix perpétuelle*, Librairie Générale Française, Paris, 80 p.

PLATON, 2011, « La République », in Œuvres Complètes, Flammarion, Paris, p. 1481-1792.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2016, *Du contrat social*, Le livre de poche, Les classiques de la philosophie, Paris, 366 p.

VERNANT Jean-Pierre, 1999, *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Éditions du Seuil, Paris, 244 p.